

Les vertus morales

pour faire le bien facilement, promptement et avec délectation

par le frère Marie-Dominique O.P.

Préambule : une lettre de Mgr Lefebvre

Mgr Marcel Lefebvre écrivait en 1989 :

Il est très important que, dans nos séminaires, nous gardions une ligne sûre et approuvée constamment par l'Église : celle de saint Thomas, qui doit nous donner des principes de pastorale qui donnent aux fidèles la vraie spiritualité les éloignant du jansénisme et du charismatisme. La morale qui se limite aux commandements est desséchante. La morale de la grâce, des vertus, des dons du Saint-Esprit, qui n'oublie pas les commandements, celle que préconise saint Thomas, est bien plus conforme à l'esprit de Notre-Seigneur, de l'Évangile, bien plus encourageante pour les âmes ferventes.

C'est bien le temps de rendre la foi catholique enthousiasmante, généreuse, missionnaire, comme elle le fut pour les premiers chrétiens ¹.

Cette question tenait tellement à cœur au grand évêque, qu'il y reviendra à la fin de sa vie, au chapitre V de son *Itinéraire Spirituel*.

Belle invitation à étudier et à faire connaître la morale selon saint Thomas d'Aquin.

¹ — Mgr Marcel LEFEBVRE, lettre privée au supérieur des Dominicains à Avrillé, 20 février 1989.

Nous ne naissons pas avec des vertus, mais avec la capacité d'en acquérir

Des puissances en attente

Au début de la vie humaine, notre intelligence est dans un état d'indétermination complète comme une feuille vierge, une tablette vide (*tabula rasa*) qui attend l'écriture. Elle est essentiellement *réceptrice*, en attente de ce qui peut être connu par un intellect humain, et qui lui viendra par les sens, mais « davantage par un enseignement [de parents, de maîtres] que par découverte personnelle ¹ ».

La volonté, au contraire, est essentiellement une *tendance* vers le bien (réel ou apparent) que lui présente l'intelligence :

Elle est une puissance à la façon d'un poids et d'une inclination. Une fois l'objet proposé, elle a d'elle-même une force suffisante pour être portée vers lui ².

Cependant, notre volonté pouvant être attirée par toutes sortes d'objets dont beaucoup nous détournent de notre destinée éternelle, comment allons-nous faire pour ne pas être des insensés courant sans but, parce que ne cherchant que la satisfaction du moment ? C'est ici qu'interviennent les vertus.

Vertus intellectuelles et vertus morales

Expliquons d'abord ce mot « vertu ».

Il vient du latin *virtus*, venant lui-même de *vir* : l'homme. Le terme *virtus* désigne la vigueur morale, l'énergie virile. Nous donnerons plus loin une définition plus complète, mais disons déjà que la vertu est *une force*, un pouvoir d'agir pour le bien.

L'intelligence, la volonté et ces puissances de l'âme qu'on appelle *passions* – et qui doivent normalement être soumises à la volonté – sont capables d'acquérir des vertus qui les perfectionneront.

Les vertus qui perfectionnent la volonté elle-même ou les passions, sont appelées vertus *morales*. Elles seront l'objet de cet article. Nous les envisa-

¹ – Saint THOMAS D'AQUIN, *Commentaire de l'Éthique à Nicomaque* d'Aristote, livre II, leçon 1. Dans la suite, nous abrègerons la référence à cette œuvre en indiquant seulement : *Éthique*.

² – Jean DE SAINT-THOMAS (1589-1644), *Cursus Theologicus*, in I-II q. 56, a. 6 ; disp. 15, art. 1, n° XXXII.

gerons d'abord sur le plan purement naturel, car il existe des vertus naturelles, même chez les païens. Mais nous verrons que ces vertus naturelles restent bien fragiles, en raison de la blessure du péché originel, et qu'elles ne sauraient suffire à l'homme dont la destinée est surnaturelle.

L'acquisition des vertus morales et celle des vices

Les premiers actes de connaissance font éclore dans l'intelligence une disposition stable lui donnant l'évidence des premiers principes. Par exemple, l'acquisition des notions de « tout » et de « partie » entraîne le principe : *le tout est plus grand que la partie*. Le petit enfant n'a pas besoin d'avoir été instruit pour juger, d'emblée, que le gâteau tout entier est plus grand que n'importe quelle part du gâteau !

Mais le premier acte de la volonté ne suffit pas à y faire naître une vertu. Aucun bien, en effet, n'a la capacité de produire une disposition *stable* dans la volonté dès qu'elle se porte vers lui. Il faudra pour cela de nombreux actes, comme il faut l'impact de nombreuses gouttes, répété pendant un long temps, pour creuser un trou dans la pierre, selon la comparaison donnée par saint Thomas d'Aquin :

Le premier acte produit une disposition ; le second, trouvant la matière préparée, la prépare encore davantage ; et le troisième encore plus. Ainsi, l'acte ultime agissant en vertu de tous ceux qui l'ont précédé, achève d'engendrer la vertu, comme des gouttes qui tombent finissent par creuser la pierre ¹.

Ainsi, à force de présenter à la volonté des biens conformes au but qu'on s'est fixé dans la vie, on finit par y développer ce qu'on appelle des *habitus*, qualités stables de l'âme, la disposant à bien ou mal agir selon qu'il s'agit d'une vertu ou d'un vice :

C'est par nos manières d'observer les contrats avec nos semblables que nous devenons, les uns justes, les autres injustes. A force d'affronter les situations dangereuses et de nous habituer à la crainte et à l'audace, nous devenons courageux ou pusillanimes. Il n'en va pas autrement en ce qui concerne la concupiscent et la colère ; les uns arrivent à la tempérance et à la douceur, les autres à l'intempérance et à l'irascibilité, parce que la manière de se comporter des uns et des autres est différente. En un mot, des activités semblables créent des dispositions correspondantes ².

¹ — Saint THOMAS D'AQUIN, *De Virtutibus in communi*, q. 1, art. 9, solution 11.

² — ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, livre 2, chapitre I, (traduction à partir du grec par Jean Voilquin, Paris, Garnier, sans date, p. 55). Ce commentaire de l'*Éthique* d'Aristote par saint Thomas n'est pas divisé en chapitres mais en leçons. C'est la seule différence pour les références.